S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Le mot du Maire 1

Quoi de neuf à meyenheim 2

La rentrée associative 4

Les délibérations 7

Agenda 10

Annexe : qualité de l'eau

N° 121

Septembre 2022

Horaires d'ouverture au public de la mairie
Lundi :
8h30-12h00 / 13h -18h00
Mardi et jeudi :
8h30 - 12h00
Vendredi :
8h30-12h00 / 13h -17h30
Tél : 03 89 81 02 40

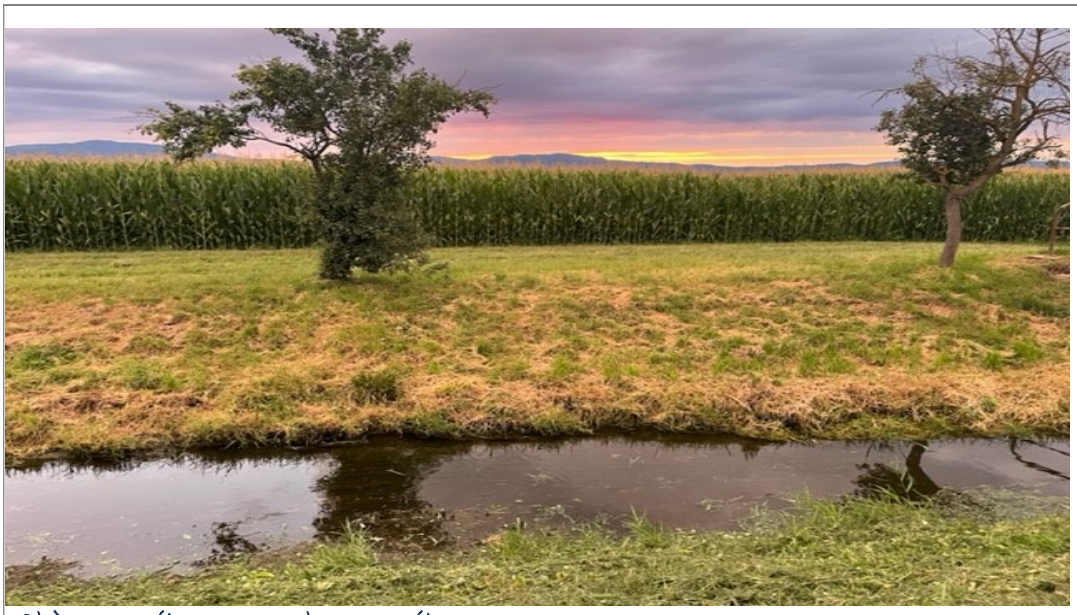

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous espérons que vous avez passé un bel été, temps de repos et de partage avec tous ceux qui vous sont chers. Un été marqué par de fortes chaleurs et surtout un manque de précipitations ayant entraîné un arrêté préfectoral interdisant dans notre commune, classée en « zone d'alerte crise », l'arrosage des massifs publics floraux. Nous avons néanmoins, après les premiers orages, bénéficié des réserves d'eau de la Pépinière Scherrer, pour reprendre l'arrosage. Merci à Jean-Marie et Myriam. Les terrains de football n'ont pas été concernés par cet arrêté étant situés en rive droite de l'Ill.

La rentrée a repris ses droits avec un retour à l'école pour les plus jeunes avec sérénité, les contraintes sanitaires étant à minima. Nous accueillons avec plaisir Madame Catherine RIESS, enseignante à l'école maternelle, et lui souhaitons réussite et satisfaction dans cette nouvelle affectation.

Les projets communaux suivent leur cours. Nous sommes en attente des avis du SDIS et de la commission accessibilité afin de faire avancer l'instruction des permis de construire. La viabilisation du lotissement « Le Moulin» et l'aménagement de la rue des jardins démarreront d'ici la fin du mois. Les associations ont également repris leurs activités ainsi que les manifestations (voir page 4). Nous vous encourageons vivement à vous rendre dimanche le 18 septembre à la salle polyvalente à l'occasion des journées du patrimoine.

Les Amis de Népomuk, sous l'impulsion de «Goulou» (Francine Schreiber) ont préparé en collaboration avec les écoles une exposition de plus de 1500 photos concernant les métiers d'autrefois et l'après guerre. Bravo à l'ensemble des membres.

A noter également le prochain concert de l'Harmonie intercommunale en partenariat avec la Fanfare du Régiment de Marche du Tchad dimanche le 2 octobre à 16 heures.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous saluer.

Votre Maire, Françoise BOOG

Quoi de neuf à Meyenheim

C'est la rentrée !

Les 78 écoliers du RPI (42 de Meyenheim, 27 de Munwiller et 9 d'autres communes) ont repris la classe le jeudi 1er septembre. Nous avons le plaisir d'accueillir Mme RIESS pour la classe des maternelles.
Nous lui souhaitons la bienvenue.
Les effectifs sont les suivants :

Classe de Maternelle à Meyenheim
19 élèves (10 en petite section et 9 en moyenne section).
Enseignante Mme RIESS.
Aide maternelle Mme HEIM.

Classe de Grande Section et CP à Munwiller
15 élèves (9 en grande section et 6 en CP).
Enseignante Mme SIMONY
Aide maternelle Mme IACOBACCI.

Classes élémentaires à Meyenheim
CE1 – CE2 : 23 élèves (15 CE1 et 8 CE2).
Enseignante Mme LAYER.

Classe élémentaire à Munwiller
CM1-CM2 : 21 élèves (9 CM1 et 12 CM2).
Enseignante Mme KLINGELSCHMIDT.

Nous leur souhaitons à tous une tres bonne rentrée.

Jour de rentrée à l'école maternelle

Jour de rentrée à l'école primaire

Droit d'accueil en cas de grève

La loi d'août 2008, instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles prévoit qu'en cas de grève tout enfant scolarisé dans les écoles maternelles et primaires pourra bénéficier d'un accueil.
L'organisation de ce service incombe au Maire. Afin de pouvoir exercer cette mission, la commune de Meyenheim cherche à recenser les personnes susceptibles de pouvoir participer ponctuellement à cet accueil.
Le profil des personnes recherchées est le suivant : ATSEM, Assistants Maternels, fonctionnaires municipaux, salariés d'associations, gestionnaires de centres de loisirs ou d'associations familiales, mères de famille, enseignants, retraités ou étudiants.
Ce travail sera rémunéré. Si cette activité vous intéresse, merci de vous adresser à la mairie.

Evenenent RMT (à compléter par Françoise)

Les foulées de l'Ill

Le dimanche 9 octobre, notre Communauté de Communes accueillera les Foulées de l'Ill. Cette course pédestre propose 2 courses avec un Semi Marathon de 21.1 km au départ à 9h00 de Niederhergheim et un 10 km au départ à 9h30 de Munwiller, les arrivées se feront à Ensisheim de 10h00 à 12h00.

Renseignements et inscriptions sur www.agence-teamcom.fr, rubrique « nos évènements »

Par ailleurs, l'organisation a besoin de près de 100 bénévoles, dont 80 signaleurs pour sécuriser le parcours. Si vous souhaitez faire partie de cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter Gregory Leloup par email : gregoryleloup@agence-teamcom.fr

la rentrée associative

Journées du patrimoine

L'association les amis de Nepomuk organise la journée du patrimoine le dimanche 18 septembre à Meyenheim. Les animations se dérouleront à la salle polyvalente.
Au programmne, vous pourrez profiter d'une promenade en calèche à la découverte des croix et chapelles, découvrir une magnifique exposition de photos sur les commerces d'autrefois et d'aujourd'hui, sur l'après guerre. Projection d'un diaporama.
Pour passer cette journée , venez partager un repas convivial* qui sera servi le midi

Réservations au 06.08.53.09.46 pour la ballade en calèche et le repas. Date limite le 15 septembre.
**repas à 15€ avec grillades garnies et dessert.*

Chorale Sainte Cécile

La Chorale Ste Cécile prépare sa rentrée avec la reprise des répétitions pour la mi-septembre .
Les répétitions auront lieu le mardi soir à 20h à l'"Ecole Bleu " .
Les personnes qui aiment chanter peuvent rejoindre la chorale en s'adressant à Mme BOOG Brigitte au 06 86 92 33 57.
La chorale organisera son loto le week-end du 24 et 25 septembre à la salle polyvalente de Meyenheim.

Cours d'informatique

Des cours d'informatique seront dispensés bénévolement à partir de Septembre par Paule GEILLER, les jeudis de 20h à 22h. Les inscrptions se font auprès de la mairie. Nous remercions Marc BORLUZZI, bénévole également depuis toutes ces années qui a quitté Meyenheim.
Nous lui souhaitons une belle continuation.

Merci

Société de musique Fraternité Meyenheim

La Société de musique Fraternité, en collaboration avec la fanfare du RMT et différentes écoles de musique du secteur organisent une journée :

« A LA DÉCOUVERTE DE LA FANFARE DU RMT » , « 400 ANS DES TROUPES DE MARINE »

La Fanfare du Régiment de Marche du Tchad proposera le dimanche 02 octobre 2022 une journée de découverte de la musique militaire à la salle polyvalente de Meyenheim ouverte aux musiciens membres des sociétés et écoles de musique du secteur, dont celle de Meyenheim.

A 16h, un concert de la Fanfare du RMT ouvert au public sous la direction de l'Adjudant-Chef Dumont (avec en 1ère partie les musiciens ayant participé à la journée). Musiques militaires mais aussi musiques de tous styles. Salle polyvalente, entrée libre.

Rentrée de l'école de musique de Meyenheim.
Reprise des cours à partir du 12 septembre. Eveil musical à partir de la Grande section et cours de flûte traversière , clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, batterie, percussions, guitare acoustique, guitare électrique, piano, accordéon, chant lyrique, chant musiques actuelles. Une nouveauté pour la rentrée 2022, un cours en groupe de Line Dance est proposé (1h par semaine,un groupe de jeunes, un autre possible pour les adultes).

La Line Dance est une danse individuelle qui se pratique sur des musiques variées : pop, disco, latino, rock, country, celtique… C'est à la fois une activité artistique et sportive, mais elle fait aussi travailler les neurones ! Les enchaînements de pas sont chorégraphiés sur des rythmes de cha-cha, rumba, rock, bachata, musique country… La line dance est aussi un très bon exercice pour appréhender l'espace et l'équilibre.
Un passage des professeurs dans les écoles a eu lieu mardi 6 septembre. Pour toute nouvelle inscription ou renseignement, merci de contacter la Directrice Nathalie Rohrbach par mail : **ecole@musique-meyenheim.fr.**

la Société de musique Fraternité vous propose le Concert Illfest du Centenaire, le samedi 26 novembre à 20h00, à la salle polyvalente. Harmonie intercommunale sous la direction de Mimo Iliev avec la participation des jeunes élèves et chanteurs de l'école de musique.

Association MM LOISIRS

« L'année scolaire est repartie et MM Loisirs aussi...
Nous sommes prêts et plein d'énergie pour attaquer tous les chantiers qui nous tiennent à coeur.
Durant cette année, il y aura :

- Les ventes de calendriers, de fromages, chocolats de noël et de Pâques ainsi que les sapins de noël.
- Les manifestations du téléthon, de la chasse aux oeufs et de la kermesse.
- Et bien d'autres choses encore.

Toutes nos actions ont comme but principal d'aider financièrement les enseignantes à réaliser leurs projets scolaires.
La première pour cette rentrée est d'attribuer un coup de pouce "rentrée" d'un montant de 12,5€ par enfant afin de participer aux frais de scolarité.
Nous avons besoin de l'aide de tous les parents. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre si votre enfant fait parti du RPI de Munwiller/Meyenheim.
L'assemblée générale aura lieu le 01 octobre 2022. »

Fabien Gazonnet, Président

FC MEYENHEIM

« Le FC Meyenheim a repris le chemin des terrains d'entraînement le mardi 19 juillet exceptionnellement à Oberentzen et ce durant tout l'été. En effet, le complexe de Meyenheim a profité de la trêve estivale pour s'équiper d'un arrosage automatique raisonné grâce notamment à l'implication de nombreux joueurs et membres bénévoles qui ont oeuvré sans relâche durant plusieurs jours et sous la canicule pour refermer les kilomètres de tranchées et semer un nouveau gazon. Le club remercie fortement tous les participants, mais aussi les différentes entreprises intervenantes, et surtout notre commune et ses élus avec en tête Madame le Maire, pour cet investissement, le soutien et la présence tout au long des travaux. Le FCM remercie également la commune d'Oberentzen et plus particulièrement M le Maire René Mathias et Pascal Schmitt, pour la mise à disposition et l'entretien de leurs terrains de grande qualité.

arrosage enterré – réalisation 2022

L'arrosage n'aura pas été le seul changement durant l'intersaison puisqu'un nouveau staff est en charge de l'équipe fanion avec Xavier Bourdille & Cédric Ennesser sur le banc. Le duo de techniciens aura pour objectif de redorer les couleurs du club en District 1. Le reste du staff pour les séniors est composé de Martial Riber & Farid Hounka pour l'équipe 2, Jean Sébastien Reymann & Régis Roesch pour l'équipe 3, Patrick Helwig, David Roth & Gilles Gsegner pour les vétérans, Gregory Latuner pour les gardiens ; l'ensemble sous la houlette de Thierry Boog, Directeur Sportif. Un nouveau cycle démarre, avec espérons le, de nombreux succès pour les jaunes et noirs. »

JF Hurt, Vice Président

Les Amateurs de la gaule

"Après 2 ans d'absence, la Nuit Tricolore organisée par l'AGM a retrouvé ses couleurs au cours d'une belle soirée d'été, au bord de l'étang. Les nombreuses personnes présentes ont pu se régaler autour de tartes flambées, saucisses et frites et se désaltérer dans une atmosphère conviviale.
Ambiance musicale garantie et clou du spectacle grandiose avec un magnifique feu d'artifice ! Une belle réussite pour ces retrouvailles estivales !
Manifestations à venir cet automne et à ne pas rater : un tournoi de pétanque organisé le 18 septembre ainsi qu'un concours de pêche le 2 octobre 2022.
Venez nombreux ! "

Lucile Jeandel, Secrétaire de l'AGM.

Feu d'artifice – nuit tricolore 2022

Les délibérations

DELIBRATIONS – CONSEILS MUNICIPAUX DES 6 JUILLET ET 22 AOUT 2022

Droit de préemption

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption pour :

- le bien cadastré section 28 parcelles n° 227/4 et 228/4 d'une superficie totale de 6 ares 45 sis au 12A rue du Schachen,
- le bien issu de la parcelle n° 204/57 section 36 d'une superficie de 32 ares 65 sis au 28F rue de l'Eglise,
- le bien cadastré section 03 parcelles n° 33, 35 et 86/34 d'une superficie totale de 22 ares 12 sis au 45 grand rue,
- le bien cadastré section 38 parcelle n° 181/88 d'une superficie de 10 ares 11 sis au 29 rue de la gare.
- le bien cadastré section 01 parcelle n° 147/29 d'une superficie de 3 ares 84 sis au 17 rue de l'église,
- le bien cadastré section 29 parcelles n° 316/6 et 319/8 d'une superficie totale de 2 ares 48 sis 23A rue de la corvée,
- le bien cadastré section 29 parcelle n° 237/49 d'une superficie de 6 ares 57 sis 6 rue des pâquerettes,
- le bien cadastré section 38 parcelle n° 269/92 d'une superficie de 150 m² sis rue de la gare,
- le bien issu des parcelles n° 154/37, 67/34, 70/61 et 85/37 section 2 d'une superficie totale de 27 ares 42 sis au 2D rue du Schachen.

Lotissement Le Moulin : Prix du terrain

Dans la perspective de la vente des terrains du Lotissement « Le Moulin » le Conseil Municipal a fixé le prix de l'are de terrain à 22 000 € TTC.

Attribution des marchés Lotissement – rue des jardins

Les marchés d'aménagement de la rue des jardins et de viabilisation du lotissement « Le Moulin » ont été attribués aux entreprises suivantes :
Lot 1 – Voirie et réseaux humides à l'entreprise TRADEC de Colmar pour un montant de 430 992,44 € HT
Lot 2 – Réseaux secs à l'entreprise ETPE de Steinbrunn-Le-Haut pour un montant de 103 280,50 € HT.

Extension Très Haut Débit

Lotissement :
Dans le cadre de la viabilisation du lotissement « Le Moulin », il convient de réaliser une extension du réseau Très Haut Débit.
Le devis de ROSACE, chargé du déploiement du Très Haut Débit en Alsace par la Région Grand Est, d'un montant prévisionnel des travaux de 29 916,00 € TTC a été approuvé.
Rue de la gare :
Dans le cadre de nouvelles constructions dans la partie Ouest de la rue de la gare, il convient de réaliser une extension du réseau Très Haut Débit. Le devis de ROSACE, d'un montant prévisionnel des travaux de 10 149,36 € TTC a été approuvé.

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités 2021 et du rapport annuel sur le prix et la qualité d'élimination des déchets 2021.

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal a attribué les subventions suivantes :
- 700 € à la Société de Musique pour l'organisation de la fête de la musique du 18 juin 2022,
- 750 € aux Amis de Nepomuk pour l'organisation des journées du patrimoine du 18 septembre 2022. L'association bénéficie également de la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente et de la reproduction des photos par les services de la Mairie.

Office National des Forêts

Le Conseil Municipal a approuvé :
- l'état d'assiette des coupes 2023 concernant la parcelle 9a d'une surface de 3 hectares 90,
- l'état prévisionnel 2022 des coupes chablis et bois non façonné pour un montant estimatif de recettes brutes hors taxes de 4 960 € pour un volume de 216 m3.

Conventions diverses

Le Conseil Municipal a approuvé :
- l'avenant à la convention de transfert de la mission d'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme et des certificats d'urbanisme qui intègre les récentes évolutions dues à la mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme au 1er janvier 2022,
- la convention de mise à disposition de la salle polyvalente au profit de la 3CHR pour les activités périscolaires suite à l'attribution de la délégataire de service public aux Pep Alsace,
- la convention de mise à disposition pour une durée de 4 ans des installations sportives, gérées par le Football Club de Meyenheim, à la Ligue du grand Est de Football,
- la convention de servitude de passage des réseaux électriques autorisant ENEDIS à exploiter l'extension créée sur la parcelle n°185 section 43, qui est du domaine privé communal.

Mise en place d'un miroir rue du Schachen

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande de la copropriété « Le Carré des Deux Lions » située au 2C et D rue du Schachen pour la mise en place d'un poteau avec miroir d'agglomération sur le domaine public pour améliorer la visibilité des véhicules sortant de la résidence. Ces travaux ont fait l'objet d'un devis de la société Est Signalisation, à la charge des copropriétaires, et d'une concertation avec la commune.

Permis de construire – Permis d'aménager

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de construire suivants :
permis de construire pour une maison individuelle au 12A rue du Schachen, déposé par Mme KREIT Marina.
permis de construire pour la construction d'un groupe scolaire et périscolaire au 10 grand rue, déposé par la commune de Meyenheim,
permis de construire pour l'aménagement de l'ancien bâtiment scolaire en mairie au 7 rue de l'église, déposé par la commune de Meyenheim,
permis de construire pour un cabinet d'expert-comptable à la ZA Grundfeld déposé par Maisons BEGI,
des permis de construire pour une modification de maison et une piscine au 12 rue de l'Eglise, déposé par M. WEINZAEPFLEN Lucas.
permis d'aménager pour la création d'un terrain de construction au 23 rue de l'Eglise, déposé par M. HORN Christian.

DELIBERATIONS – CONSEIL DE COMMUNAUTE DU CENTRE HAUT-RHIN 30 JUIN ET 8 SEPTEMBRE 2022

Au cours des séances en date du 30 juin et du 8 septembre 2022 les délégués ont décidé :
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente d'un terrain de 171,03 ares situé dans le Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace d'Ensisheim à la Société GIDA (production de confiserie et compléments alimentaires) au prix de 633 736 € HT,
- de fixer le montant total des indemnités de pertes de récoltes et d'éviction à 21 686,32 € versés à l'Earl des Elben suite à l'achat de terrains d'une superficie de 260 ares 80 destinés à l'extension de la ZA d'Oberhergheim,
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente d'un terrain de 69,18 ares situé dans la ZA de Niederhergheim Est à la Société Distrib'Est Food (distribution alimentaire) au prix de 207 540 € HT,
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente d'un terrain de 44,32 ares situé dans la ZA de Meyenheim à la SCI WIWA (activité d'expertise comptable) au prix de 127 096 € HT,
- d'autoriser le Président à signer l'acte d'achat dans la ZA de Meyenheim - phase d'une parcelle de 98,79 ares au prix de 79 032 € HT ainsi que d'une parcelle de 27 ares 03 au prix de 21 624 € HT,
- de fixer le montant total des indemnités de pertes de récoltes et d'éviction à 9 015 € versés à l'Earl de Meyenheim suite à l'achat des deux terrains de la ZA de Meyenheim – phase 2

- de valider l'augmentation de 4% les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement et des animations enfance et jeunesse, qui entreront en vigueur à compter du 1er septembre 2021 et s'appliqueront à l'année scolaire 2022/2023,
- d'approuver les conventions de mise à disposition des locaux communaux destinés aux activités périscolaire suite au changement de délégataire,
- le versement de cinq subventions de 500 € chacune dans le cadre du soutien financier « Habiter mieux 68 »,
- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la restructuration de la Mairie d'Oberhergheim pour un coût estimé à 2 600 430 € HT,
- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation thermique du bâtiment Mairie/Ecole de Biltzheim pour un coût estimé à 800 000 € HT,
- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du réseau d'eau potable rue de la gare à Réguisheim pour un coût estimé à 110 000 € HT,
- d'approuver la convention avec l'agence Team Com pour l'organisation de la course à pied « Les Foulées de l'Ill » du 9 octobre, ainsi que la participation financière de 4000€,
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'Anneau du Rhin dans le cadre de l'organisation d'une manche du championnat du monde WTCR organisé les 6 et 7 août,
- l'acquisition d'une nouvelle balayeuse intercommunale pour un montant de 184 961,35 € HT,
- d'approuver le projet Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui se décline autour des axes thématiques suivants : mobilités, aménagement durable, biodiversité, rénovation énergétique, sobriété, réduction de la consommation foncière, énergies renouvelables, agriculture locale et durable, gestion des déchets et valorisation..,
- d'approuver le renouvellement des conventions avec l'association Défi Ressourcerie pour la présence des ressourceries dans les déchetteries pour un montant annuel de 10 180 € HT,
- la création d'un emploi sous contrat d'apprentissage (BTS Support à l'Action Managériale) pour une durée de 2 ans,
- d'adhérer à la mission de médiation du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs et de fixer les taux de promotion propres à l'avancement de grade,
- d'approuver les modalités de concertation pour la modification n°1 du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui nécessite des adaptations,
- de valider le principe de l'ouverture à l'urbanisation de la zone artisanale 2AUe3 à Oberhergheim qui sera rendue constructible dans le cadre de la modification du PLUi,
- de voter les décisions budgétaires modificatives liées aux achats de terrains dans les ZA, à la remise en état des terrains de la tranche 4 du Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace et à la réduction de titres au budget Ordures Ménagères suite à des liquidations judiciaires,
- de prendre en charge 50% du montant dû par les communes (183 544 € dont 12 822 € pour Meyenheim) au titre de la participation au Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2022,
- d'approuver les marchés de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés aux entreprises Coved, Recycal et Agrivalor pour un montant de 4 112 924 € HT et une durée de 6 ans,
- de valider l'achat d'abri-bacs (120 600 €) de bioseaux et sacs kraft (166 800 €) pour la collecte des biodéchets par apport volontaire qui sera mis en place à compter du 1er janvier 2023,
- la réalisation des études et travaux nécessaire à la viabilisation de la tranche n°3 du Parc d'Activité de la Plaine d'Alsace.

Le Conseil Communautaire a pris acte :
- du rapport d'activités 2021,
- du rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets 2021,
- des rapports annuels et compte de résultats 2021 des délégataires de service public gestionnaires des crèches, des périscolaires et du relais petite enfance,
- d'une information concernant le recours contre le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI)

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé les délégations de compétences pour l'attribution de marchés divers ainsi que de marchés de travaux et d'études concernant les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée.

Agenda

Jounées du patrimoine : **dimanche 18 septembre à Meyenheim.**

Concours de pétanque organisé par les amateurs de la gaule le **dimanche 18 septembre à l'étang de pêche de Meyenheim.**

La chorale Sainte Cécile organise un loto **le week-end du 24 et 25 Septembre salle polyvalente de Meyenheim.**

La Société de musique Fraternité, en collaboration avec la fanfare du RMT organise un concert à la **salle polyvalente le 2 octobre à 16 heures**.

Concours de pêche organisé par les amateurs de la gaule **le dimanche 2 octobre , étang de pêche de Meyenheim.**

Le conseil de fabrique organise un loto **le week-end du 8 et 9 octobre 2022 en la salle Polyvalente de Meyenheim.**

L'amicale des donneurs de sang vous invite à participer à sa prochaine collecte **le lundi 17 octobre 2022 en la salle Polyvalente de Meyenheim de 16h30 à 19h30 .**
Renseignements : Charles HEGY 03 89 81 70 95.

****

Ensemble, réalisons des économies et réduisons l'usage du papier

@ pour recevoir le bulletin communal sou forme numérique, merci de nous transmettre les informations suivantes par mail à **meyenheim.communication@gmail.com** ou déposer ce coupon en mairie
Nom/ Prénom
Adresse :
Email :